

L'Assocem professionnalise le métier de wedding planner

En 2014, 241 000 mariages ont été célébrés en France. Et pour mettre toutes les chances de leur côté pour faire de cette journée la plus belle de leur vie, de plus en plus de futurs mariés font appel à un organisateur de mariages, ou wedding planner.

Un wedding planner pour préparer le plus beau jour de sa vie

En sollicitant les services d'un professionnel, les fiancés souhaitent ainsi être accompagnés dans l'organisation de cet événement pour que tout soit parfait le jour J. Et il est vrai que les préparatifs d'un mariage peuvent, rapidement, prendre beaucoup de temps et d'énergie, entre la réservation de la salle, la déco, le traiteur, les fleurs, l'animation, les tenues des mariés, les invitations, les photos...



Mais, souligne Anne-Claire Couillard, fondatrice de l'agence B&G Agency,

si ce métier rencontre de plus en plus de succès auprès des clients, il est primordial d'établir dès le départ un lien de confiance entre les futurs mariés et l'organisateur du mariage, ceci au regard de l'importance de la journée.

La confiance : l'élément clé

Ce métier n'étant pas réglementé, n'importe qui peut en effet se prétendre wedding planner et proposer ses services. Mais ne s'improvise pas organisateur de mariages qui veut ! Et, ajoutent Charlotte Beuvelet et Marjory Texier de Com'une Orchidée,

beaucoup d'agences ferment au bout de quelques mois d'activité, laissant des couples dans un total désarroi, leur faisant vivre un vrai cauchemar, et ternissant l'image de ce métier !

Au-delà de ces agences éphémères, certaines personnes peu scrupuleuses entachent également l'image de ce beau métier.



Dernier scandale en date ayant fait couler beaucoup d'encre : en Rhône-Alpes, un principal de collège adjoint se présentait comme organisateur de mariages et annonçait à ses clients, par SMS et 48 heures avant le grand jour, le dépôt de bilan de sa société. Au total, ce sont une vingtaine de futurs mariés qui auraient été escroqués et qui ont décidé de porter plainte.

Alors, dans ce contexte où l'on constate que, d'un côté, le wedding planner a le vent en poupe et, d'un autre côté, que de nombreux abus sont liés à un manque de réglementation, comment choisir son organisateur de mariages ?

Et comment créer son agence et se former si l'on souhaite se lancer dans l'aventure nuptiale ?

L'Assocem : un organisme de référence...

Créée en 2011 par Virginie Mention, déjà fondatrice de l'agence Ceremonize, et Anne-Claire Couillard, l'Assocem (Association des Consultants en Mariage) regroupe à ce jour 22 agences de wedding planners réparties sur toute la France. Comme le souligne Virginie Mention

Ayant mis en place une charte de déontologie, c'est la seule association loi 1901 à but non lucratif ouverte à toutes les agences qui respectent des critères d'adhésion exigeants.



C'est suite au constat qu'il n'existait pas de représentation officielle du métier de wedding planner que Virginie Mention et Anne-Claire Couillard ont décidé de créer l'Assocem en 2011.

Toutes deux organisatrices de mariages depuis 2009, elles ont constaté qu'il manquait un organisme qui permettrait aux wedding planners de se rencontrer, d'échanger et de partager leurs expériences.

L'idée du projet était aussi de valoriser le métier et de le faire connaître, tant des futurs mariés que des professionnels, afin de devenir un organisme de référence.

En 2013, les deux fondatrices de l'association sont rejointes par deux autres professionnelles, Charlotte Beuvelet et Marjory Texier, de l'agence Com'une Orchidée, afin de travailler sur différents sujets, notamment de la certification du métier.

... qui forme au métier de wedding planner

Outre de fédérer des agences sérieuses et professionnelles, l'Assocem a également vocation à promouvoir le métier de wedding planner, mais aussi à le professionnaliser.

En mettant en commun leur savoir-faire et en partageant leurs expériences, Virginie, Anne-Claire, Marjory et Charlotte animent désormais au sein de l'Assocem dix modules de formation indépendants mais complémentaires.

Ces modules s'adressent aux personnes désireuses d'ouvrir leur agence, ou aux wedding planner en activité souhaitant se perfectionner.



En 2016, l'Assocem devrait prendre de l'ampleur et se développer en province avec la nomination de responsables de régions. Anne-Claire Couillard précise à ce propos

Nous sommes très actifs et organisons, outre les rencontres mensuelles entre membres, des portes-ouvertes et un séminaire annuel, ouvert à toutes les agences, qu'elles soient membres ou non.

Contact presse

Assocem

Charlotte Beuvelet

Site : <http://www.assocem.org>

Mail : contact@assocem.org

Tel. 06 78 49 82 49